



LE PROJET INSTITUTIONNEL ET INTERGENERATIONNEL

VIVRE ENSEMBLE ET LE TEMPS DES RENCONTRES

Ces projets s'appuient sur des valeurs telles que le respect, le plaisir, le partage, la bienveillance, la bientraitance, la tolérance, la solidarité et le non-jugement.

Mission

L'EVE Nouveau Prieuré a pour mission d'accueillir l'enfant à la journée ou à la demi-journée. C'est un lieu de vie, d'éveil et de socialisation, offrant un accueil de qualité, centré sur l'enfant, qui doit lui permettre de s'épanouir harmonieusement, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique, affectif et social.

L'EVE a également pour mission de respecter le rythme de développement individuel de l'enfant tout en l'amenant progressivement à participer à la vie en collectivité.

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille et l'espace de vie enfantine est aussi un lieu de rencontre, de partage, d'écoute et d'accompagnement à la parentalité.

Le temps de la rencontre

« L'enjeu n'est pas mineur que de conduire le petit d'homme à la conscience, à la rencontre et à la qualité des relations avec un autre, puis avec des autres êtres humains. La rencontre interhumaine n'est pas seulement un mot, un besoin, un désir, c'est aussi un processus qui ne peut s'accomplir pour le bébé, le petit enfant, que si certaines conditions de sens, de liens et d'environnement sont créées et maintenues par les parents, les professionnels qui l'entourent et l'organisation des services d'accueil pour la petite enfance » - Sylviane Giampino

Ces moments de rencontre sont organisés entre les familles et le personnel éducatif tout au long de l'année. Une première réunion de parents se tient à mi-juin pour le groupe des Explorateurs (0-1 an) et pour le groupe des Trotteurs (1-2 ans), puis une deuxième au début du mois d'octobre pour tous les groupes. Les autres moments de rencontre et de fêtes (Escalade, Noël, Pâques, Fête du Printemps, ateliers avec les parents, conférences, petits déjeuners) seront communiqués régulièrement aux familles.

Adaptation/familiarisation

Lors de sa première arrivée dans la structure, pour que l'enfant s'adapte, se familiarise dans les meilleures conditions à la personne référente de son suivi, il est souhaitable de prévoir une période d'adaptation/familiarisation, ceci, dans la mesure des disponibilités des parents, de deux semaines, voire plus. Le parent accompagnera progressivement son enfant au sein du groupe, ceci en fonction de ses besoins et de ses réactions.

Lors du premier jour d'adaptation, le parent reste avec son enfant, remplit le questionnaire santé avec l'éducatrice référente de son suivi, puis repart avec lui. Les autres jours, en collaboration avec l'éducatrice référente et d'entente avec le parent, il est planifié de courts moments où l'enfant reste sans son parent, moments qui augmentent sur deux semaines. Pour les enfants fréquentant déjà l'espace de vie enfantine, il n'y a plus de période d'adaptation.

Ces moments sont importants pour créer du lien et de la sécurité entre vie familiale et vie du lieu collectif et faire mutuellement connaissance.

Un enfant ayant déjà fréquenté une collectivité n'est pas pour autant exempté d'un temps d'adaptation, chaque nouvel accueil demande de refaire connaissance avec les lieux et les personnes.

L'éducatrice référente du suivi de l'enfant invite les parents à un entretien de début d'année qui permettra à l'équipe éducative de mieux connaître l'enfant, ses habitudes ainsi que ses besoins. Elle planifie d'entente avec eux, l'adaptation/familiarisation de leur enfant. Elle se tient également à disposition des parents en cours d'année et en fin d'année, en dehors des accueils au quotidien, pour d'autres entretiens afin de transmettre l'évolution de leur enfant. Ces relations régulières, dans un réel partenariat, sont essentielles. Elles permettent un développement harmonieux de l'enfant.

Il est demandé au personnel éducatif et aux parents de se vouvoyer.

Le rôle de la crèche n'est pas de se substituer à la famille, un travail de partenariat et de collaboration avec les parents permet à l'enfant de vivre et de s'ouvrir aux relations extra-familiales.

Besoins des enfants

Chaque enfant a besoin de relations chaleureuses et de l'attention bienveillante de la part des personnes qui l'entourent. L'équipe éducative s'appuie sur la connaissance des stades de développement de l'enfant et s'attache à répondre à tous ses besoins en prenant un temps d'observation pour chaque enfant :

- ✚ besoin de sécurité
- ✚ besoin physiologique
- ✚ besoin affectif
- ✚ besoin de socialisation
- ✚ besoin d'autonomie
- ✚ besoin d'être reconnu
- ✚ besoin de calme, de repos
- ✚ besoin d'expression, de communication, de mouvement
- ✚ besoin de création, d'imagination
- ✚ besoin de cadre, de règles

L'enfant à besoins particuliers

La convention relative aux droits de l'enfant stipule : « les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions que garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie en collectivité. » L'enfant porteur d'un handicap est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des désirs et des besoins physiologiques, physiques et affectifs. « Réaliser un projet accueil petite enfance » - Christine Schuhl

Pour faciliter la prise en charge de l'enfant dans la structure, le personnel éducatif collabore avec des intervenants extérieurs et met en place un accueil individualisé.

Principes pédagogiques

La réflexion pédagogique constante assure la cohérence et la continuité du travail de qualité auprès des enfants. Elle se base sur différents principes et courants pédagogiques qui ont marqué la prise en charge du jeune enfant. Le projet pédagogique est évolutif, il doit être interrogé et peut être modifié en tout temps, afin d'optimiser la qualité de la relation, de l'accueil et de l'action éducative.

Pour accueillir un enfant lors d'une première séparation, l'équipe pédagogique lui assure une sécurité affective et matérielle en proposant un environnement adéquat.

Les différents moments de la journée

Ouverture et accueil

A l'ouverture, les enfants sont accueillis dans le groupe. Afin de faciliter le moment de séparation et l'intégration de l'enfant dans ce nouvel univers, ce dernier peut avoir besoin de son doudou ou autre objet (objet transitionnel) qui sera à disposition de l'enfant tout au long de la journée. L'éducatrice reste disponible et à l'écoute, afin que la séparation parent/enfant se vive dans un climat de confiance et de partenariat.

Horaires arrivée et départ : Pour le groupe des Explorateurs uniquement, l'accueil reste souple durant la journée, mais il est préférable, sauf exception, de ne pas amener l'enfant après 10h30. Il est demandé aux parents de prévenir l'équipe éducative d'une arrivée plus tard ou d'un départ plus tôt.

Pour un horaire d'abonnement de l'après-midi, il est demandé aux parents de ne pas amener l'enfant après 15h.

Pour les autres groupes, les parents respectent les horaires d'accueil et de départ et selon leur abonnement.

En cas d'exception (rendez-vous de médecin), l'enfant peut arriver le matin au plus tard 10 minutes avant l'heure du repas (cf chapitre repas). Il n'y a plus d'arrivée après ces horaires. Ils se feront entre 14h et 14h30 si impossibilité de venir pour le repas.

Moments de jeux et d'activités

Le jeu occupe une place primordiale dans la journée de l'enfant. L'enfant a besoin de jouer pour se construire ; tout jeu est riche d'expérimentation, de tâtonnement et de partage. Le jeu permet à l'enfant de développer sa relation aux autres, son intelligence, son langage, sa créativité, sa motricité. Suivant son stade de développement, son âge, ses besoins individuels

et collectifs, les différents moments de la journée, l'enfant est accompagné ou non, par l'adulte dans ces moments de jeu, mais reste libre de ses choix personnels (jeux d'exploration, de manipulation, d'imitation, symbolique, moteur ou cognitif).

Les activités sont équilibrées qualitativement et quantitativement tout au long de la journée et durant l'année selon l'évolution de l'enfant et du groupe. Des animations telles que :

- activités de langage/réunions
- activités créatrices
- activités motrices
- activités culinaires
- histoires/contes
- activités sensorielles/cognitives
- éveil musical

vont emmener les enfants avec plaisir à la découverte d'eux-mêmes et des autres. Dans la mesure du possible, le travail avec des petits groupes d'enfants est privilégié.

Les moments de jeu du bébé passent par l'exploration et la découverte de son monde, il est important également de lui laisser le temps de découvrir ses mouvements par lui-même, à son rythme, pour développer son autonomie. Il est aussi important de ne pas lui imposer une position non acquise spontanément. Toute intervention de l'adulte doit respecter son niveau de développement et ses initiatives (ex : ne pas le positionner assis avant qu'il n'y parvienne de lui-même réf : SSEJ).

Repas

Les moments de repas sont pensés et organisés comme faisant partie intégrante de la journée. En plus d'un besoin naturel, les repas sont présentés comme un moment de plaisir, de partage, de découverte et d'apprentissage. Le cadre proposé est convivial et propice au respect des rythmes de chacun. Les menus sont préparés par un cuisinier, une diététicienne et livrés par l'entreprise Eldora. Ces menus sont affichés chaque semaine à l'entrée de la crèche, ainsi que sur l'application pepApp.

Le plateau repas consiste à présenter l'ensemble du repas à l'enfant, soit l'entrée, le plat et le dessert en même temps. Cela a pour intérêt :

- ✚ de lui offrir la possibilité de faire des choix, d'être acteur de son repas
- ✚ de lui permettre de goûter plus facilement de tout, il peut être parfois difficile pour l'enfant de goûter de nouveaux aliments. Le plateau-repas permet à l'enfant de faire des mélanges et donc de manger un aliment avec un autre qu'il préfère et de découvrir de nouvelles saveurs
- ✚ de ne pas attendre pour les plus petits (l'attente peut créer de l'agitation) qui peuvent se concentrer pleinement sur leur repas

L'espace de vie infantine ne propose pas de repas de substitution pour des motifs religieux ou de conviction. L'aliment (porc, viande ou autre) est ôté mais non remplacé. En cas d'allergies, l'aliment allergène est ôté et n'est pas donné à l'enfant. **Un certificat médical doit être fourni à la direction.** En cas d'allergies multiples, il est demandé aux parents d'amener le repas de l'enfant. La structure a obtenu en janvier 2016 le label « Fourchette verte ».

Le groupe des Explorateurs (0-1 an) mange à partir de 10h30-11h00 dans leur salle de vie, et selon le rythme de chaque enfant. Le groupe des Trotteurs (1-2 ans) mange dans l'espace

polyvalent vers 10h45. Les groupes des Aventuriers (2-3 ans) à 11h15 et le groupe des Voyageurs (3-4 ans) à 11h30.

Une collation est proposée le matin vers 8h30 et le goûter est servi vers 15h30-45. Pour les bébés, il est servi plus tôt et selon le rythme de chacun.

Pour des raisons médicales (allergies) merci également de ne pas entrer dans la crèche avec de la nourriture. Vous avez la possibilité de vous installer sur la place du village si votre enfant mange au moment de l'arrivée ou du départ.

Moment de soins et l'acquisition du contrôle des sphincters

Dans ces moments, l'adulte privilégie la relation individuelle à l'enfant, surtout pour les plus jeunes. Les enfants plus grands sont amenés à se laver régulièrement les mains tout au long de la journée. Le brossage des dents commence dès le mois de janvier dans le groupe des Aventuriers.

Le personnel est respectueux des étapes de l'acquisition du contrôle des sphincters. De ce fait, pour l'enfant plus petit, le pot ou les toilettes ne lui sont pas proposés, à son rythme, il ira de lui-même. Pour l'enfant plus grand, qui montre un intérêt, et qui commence à maîtriser cette acquisition, l'adulte l'accompagnera dans cette étape. Tout ceci, bien sûr est discuté entre les parents et l'éducatrice référente du suivi de l'enfant.

Sieste

La sieste est un moment essentiel pour le jeune enfant, elle lui permet non seulement de se reposer, de bénéficier d'un moment de tranquillité dans la journée, mais aussi de pouvoir récupérer physiquement et psychologiquement sous la surveillance du personnel éducatif.

Le sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux chez l'enfant et pendant lequel certaines fonctions s'accomplissent, telles que :

- la mémorisation
- la sécrétion d'hormones de croissance
- l'organisation des informations reçues dans la journée
- la résolution des tensions accumulées.

Il est donc important que tous les enfants puissent bénéficier de ce moment de repos dans la journée.

Dans le groupe des Explorateurs (0-1 an), l'équipe éducative accompagne progressivement l'enfant dans son autonomie, en concertation avec les parents, afin qu'il puisse s'endormir seul dans son lit. Cela va lui permettre de se rendormir sereinement lors des micros réveils physiologiques.

Pour les enfants plus grands, et contrairement aux idées reçues, la sieste faite durant la journée ne diminue en rien le temps de sommeil nocturne, surtout si elle a lieu aussitôt après le repas de midi. En général, un enfant ne devrait pas être réveillé. Mais si sa sieste préterite l'endormissement du soir, et en discussion avec les parents, l'enfant pourrait être réveillé.

Dans ces cas, l'EDE référente du suivi de l'enfant prend un entretien avec le parent, afin que cette demande soit formalisée et que la situation soit comprise et expliquée de la part des deux parties. Puis à partir de cet entretien, des pistes peuvent être apportées par l'EDE et soumises

aux parents. L'enfant qui doit avoir sa sieste écourtée, le sera durant environ un mois, puis la situation sera rediscutée avec les parents afin de savoir s'il y a un bénéfice ou non à réveiller l'enfant.

Si la problématique du sommeil devient complexe à gérer, le parent sera invité à rencontrer l'infirmière référente de l'EVE, avec l'EDE référente du suivi de l'enfant pour une discussion.

L'enfant qui n'arrive pas à dormir et/ou l'enfant qui ne dort plus : il est préconisé par le SSEJ de laisser l'enfant se reposer et de rester tranquille sur son lit environ 45 minutes à 50 minutes. Attitude qui peut contribuer à développer sa capacité d'attention, d'écoute et d'observation.

Sorties

L'espace de vie enfantine possède deux jardins, un pour les bébés et les petits, et un autre pour les moyens et les grands. Chaque jour, les enfants bénéficient, soit des jardins, soit de promenades à l'extérieur. D'autres sorties et visites sont aussi organisées tout au long de l'année. Ces activités, leur permettent non seulement de s'aérer, mais aussi de découvrir d'autres lieux, de découvrir la nature, l'environnement, de participer à des animations culturelles. Elles leur permettent aussi l'apprentissage de consignes et règles dans la rue.

Ces sorties peuvent s'effectuer par tous temps, les enfants doivent avoir veste, pantalon, et bottes de pluie qui restent à son vestiaire, ainsi qu'une tenue adaptée à la saison.

Fermeture et retrouvailles

Si à son arrivée, l'enfant doit se séparer de son parent, à son départ, il doit se séparer des autres enfants et de l'équipe éducative. En effet, le temps du matin est un temps de séparation mais aussi un temps de retrouvailles avec la crèche et le temps du soir est un temps de retrouvailles avec le parent mais aussi un temps de séparation avec la crèche. Pour l'enfant, ces temps de transitions sont parfois difficiles à vivre et demandent beaucoup d'attention de la part des adultes.

Tout autant que le matin, le personnel éducatif passe le relais en restituant la journée de l'enfant. Pour que cette restitution se passe au mieux, il est demandé aux parents de venir 10 minutes avant la fermeture, pour les départs dans cette tranche horaire.

Rencontres entre groupes

Régulièrement, les enfants sont invités par petits groupes à rencontrer d'autres groupes dans le but de :

- faire connaissance avec d'autres enfants, d'autres adultes
- partager des moments de jeux entre enfants d'âges différents
- retrouver une fratrie
- découvrir d'autres salles, d'autres jeux, d'autres animations.

Le projet intergénérationnel

L'espace de vie enfantine Le Nouveau Prieuré fait partie intégrante du complexe intergénérationnel du Nouveau Prieuré. Ce projet a été conçu et est géré par le Bureau Central d'Aide Sociale, (BCAS) Fondation privée à vocation sociale.

Au centre de cette démarche, une conviction, « La Charte : Vivre ensemble au Nouveau Prieuré ». Chaque personne a droit au respect de son autonomie et de sa liberté tout en se réalisant, comme être social, qu'en interaction avec les autres.

Des moments de rencontre sont organisés entre les enfants à partir de deux ans et les personnes âgées, ainsi qu'avec les personnes porteuses d'un handicap de Clair-Bois. Ces moments sont toujours proposés et non imposés, ils respectent le temps de concentration, autant des enfants que des personnes âgées et que des résidents de Clair-Bois.

Ils sont encadrés par le personnel éducatif de la crèche, le personnel d'animation de l'EMS et le personnel éducatif de Clair-Bois. Il est offert des activités communes telles que :

- activités créatrices/gymnastiques.
- activités musicales/chants.
- activités culinaires/partage de goûters.
- moments d'histoires/contes.
- célébration de fêtes (Noël, Pâques, Escalade, anniversaires, etc.).

Ces moments de tendresse et d'entraide partagées renforcent le lien intergénérationnel et parmi les avantages reconnus, il est relevé pour les enfants :

- une sensibilisation aux différentes étapes de la vie
- une sensibilisation à la différence
- une socialisation d'un apport relationnel plus diversifié
- des moments où l'enfant est fier de montrer ses compétences
- des moments où l'enfant respecte le besoin de calme des personnes âgées.

Pour les personnes âgées, parmi les avantages, on peut citer :

- contribuer à la valorisation de leur savoir, savoir être et savoir-faire.
- sortir de leur isolement.
- se sentir utiles et valorisées/pouvoir conserver des projets de vie/un désir du lendemain.

Pour les personnes porteuses de handicap

- un regard bienveillant dénué de préjugés

Ces différents moments de rencontres ont lieu dans les différentes salles polyvalentes du complexe intergénérationnel, ainsi qu'au sein de chaque identité.

D'autres moments sont aussi organisés avec l'ensemble des institutions partenaires du Nouveau Prieuré.

Le présent fonctionnement pédagogique est présenté de manière plus détaillée par l'équipe éducative lors de la soirée de parents qui a lieu chaque année au courant du mois d'octobre.

